

Conditions de l'offre M2M – Jaguar Land Rover Connect

Services Prepaid mobiles

Le plan tarifaire Jaguar Land Rover Connect est une offre Data pure à l'intérieur de la Suisse et de pays étrangers définis (la zone de roaming UE/ Europe Ouest¹): la carte SIM ne peut pas être utilisée pour les communications orales ni les SMS/MMS.

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié par écrit en fin de mois sous réserve du respect d'un délai de préavis de 30 jours. Swisscom peut résilier le contrat avec effet immédiat en raison d'un retard de paiement ou d'un autre type de violation du contrat imputable au client.

Le client consent à ce que Swisscom mette à jour ses coordonnées au moyen de données de tiers et transmette la mise à jour effectuée aux tiers qui, du fait d'un contrat ou d'une autre autorisation, disposent déjà de l'ancienne adresse du client. Le client peut interdire cette transmission de données en ligne sous www.swisscom.ch/rechtliches (Rubrique «Conditions Mobile»).

Les cartes SIM de Swisscom ne peuvent être utilisées qu'avec l'accord exprès, préalable et écrit de la société pour la fourniture de prestations de télécommunication. Les accords donnés peuvent être révoqués sans dédommagement. La carte SIM n'est débloquée qu'après enregistrement de l'acheteur conformément à la loi. L'utilisateur est lui-même responsable de recharger en temps voulu les packs de données. Les crédits de données ne peuvent être ni remboursés, ni transférés à d'autres opérateurs. En l'absence de pack de données actif, le raccordement Jaguar Land Rover Connect ne peut pas être utilisé.

En outre, Swisscom peut reprendre ou modifier sans dédommagement les raccordements Jaguar Land Rover Connect lorsque les autorités ou des raisons techniques ou d'exploitation l'exigent.

La personne soussignée est responsable à l'égard de Swisscom de l'exactitude des données qu'elle a communiquées ainsi que des dommages résultant de la communication de données fausses ou insuffisantes.

Les éléments constitutifs du présent contrat sont les suivants, dans l'ordre indiqué: conditions de l'offre M2M - Jaguar Land Rover Connect (y compris services Prepaid mobiles et conditions générales pour les services Prepaid mobiles), conditions particulières téléphonie mobile et conditions générales pour les prestations de service de Swisscom.

En complétant son enregistrement, le client confirme avoir pris connaissance et approuver sans aucune modification ces éléments et ces conditions contractuelles, et reconnaît l'exactitude des données qu'il a communiquées. Le contrat est réputé conclu à l'activation de la carte SIM.

Conditions générales pour les services Prepaid mobiles

Les informations figurant sur www.swisscom.ch sont déterminantes pour les tarifs, les conditions d'utilisation en vigueur, les possibilités de rechargement et les sets de blocage disponibles pour les services Prepaid. Les tarifs et options tarifaires actuellement en vigueur pour l'utilisation à l'étranger (roaming) sont disponibles sur www.swisscom.ch/roaming. La notification des tarifs en cas d'utilisation d'un réseau mobile étranger peut être désactivée et réactivée. Jaguar Land Rover Connect ne peut être utilisé que pour le trafic de données. Swisscom (Suisse) SA (ci-après Swisscom) est légalement tenue d'enregistrer les clients bénéficiant de ses services prépayés et d'en faire part, conformément aux prescriptions légales, aux autorités compétentes pendant une durée minimale de deux ans. La carte SIM n'est débloquée qu'après enregistrement de l'acheteur conformément à la loi. L'achat ou l'enregistrement de plusieurs cartes SIM pour une même personne peut être refusé. Swisscom traite les données conformément à la législation en vigueur, en particulier au droit des télécommunications et de la protection des données. Swisscom collecte, stocke et traite uniquement les données requises pour respecter les prescriptions légales, pour la fourniture des prestations et pour le traitement et le suivi de la relation avec le client, notamment pour la garantie de la qualité des services, la sécurité de l'exploitation et des infrastructures. Le client consent à ce que Swisscom utilise ses données pour

¹ La zone UE/ Europe Ouest (A) inclut les pays suivants: Andorre, Belgique, Bulgarie, Danemark, Allemagne, Estonie, îles Féroé, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Grande-Bretagne, Guernesey, Irlande, Islande, Île de Man, Italie, Jersey, Croatie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Suède, Slovaquie, Slovénie, Espagne, République tchèque, Hongrie, Vatican, Chypre. Les zones B et C sont bloquées.

concevoir et développer ses services selon les besoins et établir des offres sur mesure, et à ce que ses données puissent être traitées aux mêmes fins au sein du Groupe Swisscom. Si le service est fourni par Swisscom en collaboration avec un tiers, ou si le client fait appel aux services de tiers via le réseau de Swisscom, Swisscom est alors autorisée à transmettre à des tiers les données du client dans la mesure où ces dernières sont indispensables à la bonne exécution des services. Le client peut faire supprimer gratuitement l'affichage du numéro de téléphone, soit pour un seul appel soit de manière durable.

Le client peut demander à la hotline le blocage des services à valeur ajoutée utilisant des numéros ou numéros courts 090x et d'autres services à valeur ajoutée liés au réseau NATEL et chargés sur la connexion Prepaid. Le blocage peut respectivement concerner tous les services à valeur ajoutée correspondants ou seulement ceux de divertissement pour adultes. Pour déterminer l'avoir de la carte, le compteur du système de facturation de Swisscom est décisif. L'utilisateur est lui-même responsable de recharger en temps voulu la carte SIM. Les crédits de cartes ne peuvent être ni remboursés, ni transférés à d'autres opérateurs. En cas de passage direct d'un service Prepaid à un abonnement NATEL, l'avoir de la carte est crédité. Si l'avoir est nul, le service Prepaid ne peut pas être utilisé.

Si l'utilisation du service Prepaid diffère considérablement de l'utilisation privée habituelle, Swisscom se réserve le droit de prendre les mesures appropriées (par exemple blocage du service, limitation de la vitesse de transmission). Après 12 mois sans utilisation payante (détails voir www.swisscom.ch/rechtliches) ou en cas de mauvaise utilisation du service Prepaid, la carte SIM n'est plus valable, l'avoir de la carte est perdu et le numéro de téléphone revient sans contrepartie à Swisscom. En outre, Swisscom peut reprendre ou modifier sans dédommagement le numéro de téléphone lorsque les autorités ou des raisons techniques ou d'exploitation l'exigent. Swisscom est à tout moment autorisée à modifier ou suspendre ses services Prepaid sans contrepartie.

Swisscom est uniquement responsable des dommages causés de manière intentionnelle ou par négligence en lien avec l'utilisation du service Prepaid au sein de son réseau mobile. La responsabilité pour les dommages (par exemple manque à gagner) suite à une négligence légère est exclue. Ce contrat est régi par le droit suisse. Le for est Berne (Suisse) sous réserve de juridictions obligatoires (voir notamment les art. 32 et 35 CPC pour consommateurs).

La personne soussignée est responsable à l'égard de Swisscom de l'exactitude des données qu'elle a communiquées ainsi que des dommages résultant de la communication de données fausses ou insuffisantes. En s'enregistrant, le client déclare accepter les conditions générales susmentionnées.

Informations aux autorités relatives à la transmission de la carte SIM Prepaid

En cas de transmission de la carte SIM Prepaid, le nom et l'adresse du premier acheteur sont transmis aux autorités compétentes à leur demande. Si, dans le cadre de l'utilisation de la carte Prepaid transmise, des actes criminels sont commis, le premier acheteur peut le cas échéant être poursuivi pénalement pour complicité, conspiration ou entrave.